

Note de Présentation du Compte Administratif 2016

L'article 107 de la loi NOTRe est venu compléter les dispositions de l'article L 2313-1 du CGCT en précisant « qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ».

Cette note présente donc les principales informations et évolutions des comptes administratifs 2016 du budget de la commune mais aussi des budgets annexes du CCAS et de l'Assainissement.

1/ Le contexte économique, social et budgétaire de l'exercice 2016 :

L'année 2016 a vu débuter un chantier important pour le budget de la commune d'Yronde et Buron, celui de la construction d'une nouvelle école qui fait suite aux différents scénarii du PAB 2009 et permet de se conformer à notre agenda d'accessibilité programmé établi en 2015.

En 2016, et selon le rapport de la Cours des Comptes sur les finances publiques locales, « la baisse de la DGF est du même montant qu'en 2015, mais la contrainte financière sur la gestion des collectivités locales devrait être plus forte. En effet, la progression des recettes fiscales et des impôts directs devrait ralentir nettement et, conjuguée à la baisse des transferts financiers de l'Etat, laisser les collectivités locales, prises dans leur ensemble, sans marge de manœuvre supplémentaire pour faire face à l'évolution de leurs charges de fonctionnement ».

Notre commune reste confrontée aux contraintes budgétaires auxquelles les collectivités locales sont astreintes et à des charges de fonctionnement aujourd'hui difficilement réductible.

Au 1^{er} janvier 2016, la commune compte 700 habitants, l'évolution de sa population augmente légèrement d'environ 4% entre le recensement de 2011 et le 1^{er} janvier 2016.

Sur l'ensemble des 390 foyers fiscaux, 30,5% sont des foyers non imposables. Cette part reste tout de même en dessous de la moyenne départementale, régionale et nationale.

2/ Priorités budgétaires :

En 2016, priorité a été donnée à l'investissement avec le chantier de l'école, au compte 2313 pour 536.311,25 €. Un emprunt de 200.000 € a été nécessaire pour la réalisation des travaux.

3/ Montant du budget consolidé pour 2016 :

Budget Communal – Investissement :

Dépenses	Budgétisé	Réalisé	Restes à Réaliser	Crédits Annulés
	1.137.101 €	781.785,55 €	305.222 €	50.093,45 €
Recettes	Budgétisé	Réalisé	Restes à Réaliser	Crédits Annulés
	1.137.101 €	593.911,14 €	180.542 €	362.647,86 €

Budget Communal – Fonctionnement :

Dépenses	Budgétisé	Réalisé	Restes à Réaliser	Crédits Annulés
	541.760 €	384.919,21€	0,00 €	156.840,79 €
Recettes	Budgétisé	Réalisé	Restes à Réaliser	Crédits Annulés
	541.760 €	455.553,14 €	0,00 €	86.206,86 €

Budget Assainissement – Investissement :

Dépenses	Budgétisé	Réalisé	Restes à Réaliser	Crédits Annulés
	30.821€	30.810,56 €	0,00 €	10,44 €
Recettes	Budgétisé	Réalisé	Restes à Réaliser	Crédits Annulés
	30.821€	21.964,73 €	0,00 €	8.856,27 €

Budget Assainissement- Exploitation :

Dépenses	Budgétisé	Réalisé	Restes à Réaliser	Crédits Annulés
	57.865 €	47.735,96 €	0,00 €	10.129,04 €
Recettes	Budgétisé	Réalisé	Restes à Réaliser	Crédits Annulés
	57.865 €	55.038,31 €	0,00 €	2.826,69 €

Budget CCAS – Fonctionnement :

Dépenses	Budgétisé	Réalisé	Restes à Réaliser	Crédits Annulés
	5.328 €	2.614,36 €	0,00 €	2.713,64 €
Recettes	Budgétisé	Réalisé	Restes à Réaliser	Crédits Annulés
	5.328 €	2.371,02 €	0,00 €	2.956,98 €

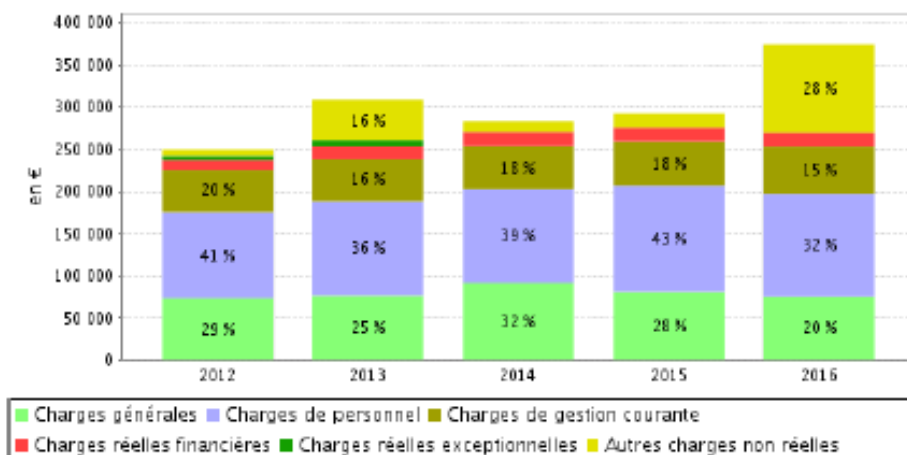
4/ Sections de fonctionnement et d'investissement : évolution, structure :**- BUDGET PRINCIPAL :****=> Section de Fonctionnement :**

- Dépenses de fonctionnement.

Pour l'année 2016, les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 384.919,21 €. Nous pouvons noter que tous les chapitres de dépenses ont été maîtrisés.

TAUX DE REALISATION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2016

Charges générales	87,41 %
Charges de personnel	91,28 %
Charges de gestion courante	95,32 %
Charges réelles financières	99,99 %

STRUCTURE ET EVOLUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

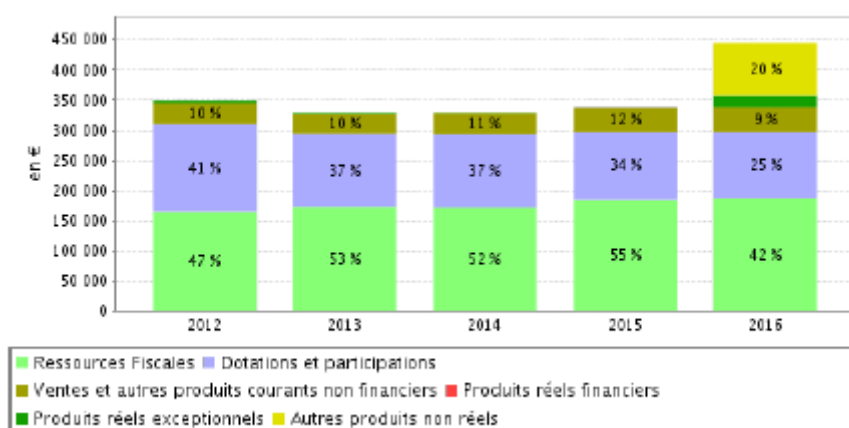
Les charges de personnel est le poste de dépense le plus important du budget. Sur l'année 2016, nous constatons qu'il est en baisse par rapport à l'année précédente. A contrario, les autres charges non réelles, qui correspondent aux charges d'ordre (dotations aux amortissements et provisions, valeur comptable des immobilisations cédées, différences sur réalisations positives transférées en investissement) sont en augmentation par rapport à 2015.

- Recettes de fonctionnement.

Les recettes de fonctionnement se sont élevées à 455.553,14 € pour 2016. Malgré le dynamisme des recettes, puisque chaque poste de recette a dépassé le budgétisé, en dehors du chapitre 77 dans lequel avait été budgété le produit de la vente du terrain situé à Pra Soleil. Néanmoins, on constate une diminution de l'ensemble de ces postes, exception faite du poste concernant les autres produits non réels.

La dotation globale de fonctionnement est de 73.221 € pour 2016, soit une diminution de 8,41% entre 2015 et 2016.

STRUCTURE ET EVOLUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



Le taux de réalisation des recettes de fonctionnement met en perspective les recettes comptabilisées par rapport à la prévision budgétaire.

TAUX DE REALISATION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

2016

Ressources Fiscales	100,70 %
Dotations et participations	104,41 %
Produits courants	112,68 %
Produits financiers	115,38 %

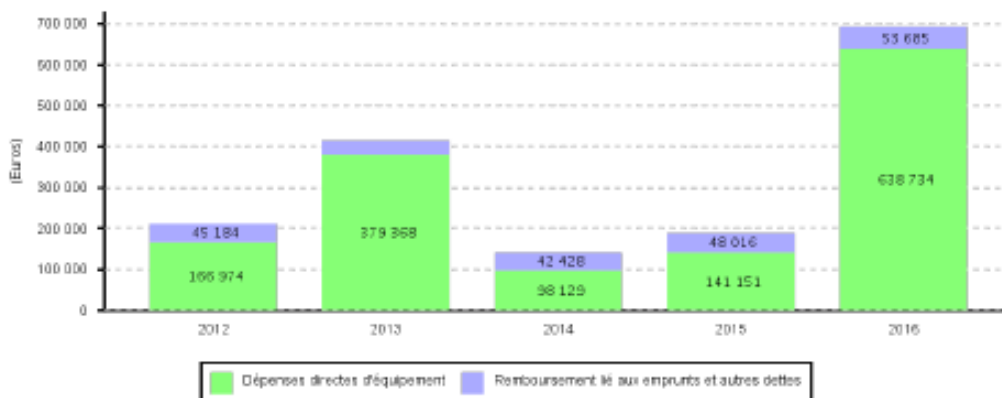
=> Section d'Investissement :

- Dépenses d'investissement.

Sur la base d'un contexte financier toujours fragile et incertain, l'année 2016 a vu le commencement d'un important projet de pôle scolaire et péri-scolaire, qui réunira l'école, la salle TAP, la garderie et la cantine, ainsi que la réhabilitation des salles de classe en salle du conseil et salle de bibliothèque. Le principal investissement de l'année 2016 est la construction de l'école au compte 2313 pour un montant de 536.311,25 €. Les dépenses d'investissement se sont donc élevées à 781.785,55 €.

Par ailleurs, un autre grand poste de dépenses d'investissement, au chapitre 204, correspond au concours versé par la commune au Conseil Départemental pour les travaux de la traversée d'Yronde achevés en 2015.

EVOLUTION DES PRINCIPALES DEPENSES D'INVESTISSEMENT



TAUX DE REALISATION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT EN 2016

Dépenses directes d'équipement	65,38 %
Remboursement lié aux emprunts et autres dettes	100,00 %

▪ Recettes d'investissement.

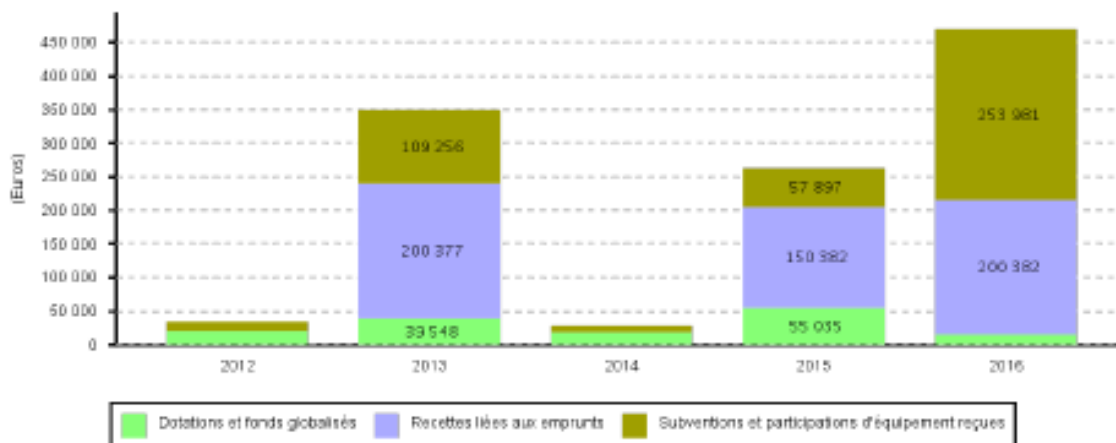
Une différence de 323.149,61 € est visible entre le budgétisé et le réalisé en recette d'investissement en 2016. En effet, l'ensemble des subventions espérées pour la construction de l'école n'ont pas été versées, étant donné que les travaux n'étaient pas achevés au 31 décembre 2016.

Par ailleurs, un emprunt a été nécessaire pour la réalisation du chantier de l'école d'un montant de 200.000 €. Les principales recettes ont été constituées par les subventions (253.981 €), les emprunts et dettes (200.000 €) et les opérations d'ordre entre section (105.035 €).

TAUX DE REALISATION DES RECETTES D'INVESTISSEMENT EN 2016

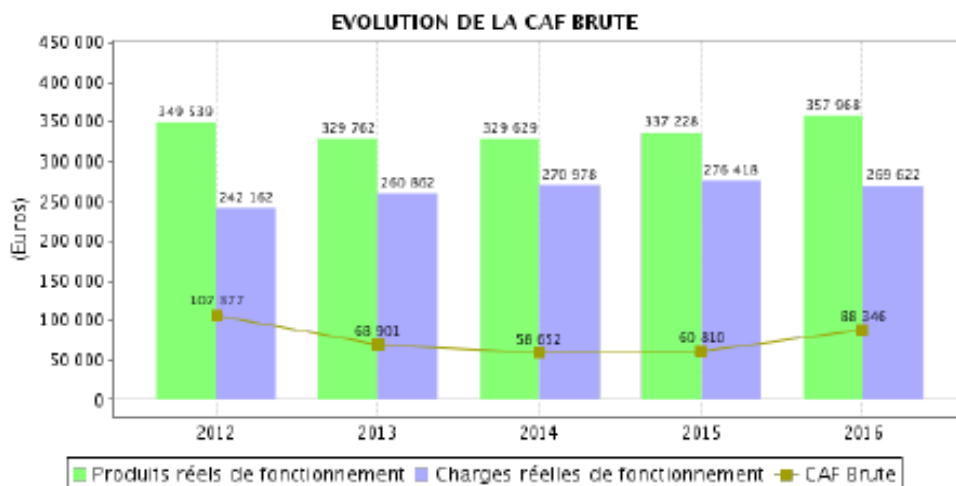
Dotations et fonds globalisés	106,06 %
Recettes liées aux emprunts	100,00 %
Subventions et participations d'équipement reçues	57,46 %

EVOLUTION DES PRINCIPALES RECETTES D'INVESTISSEMENT



5/ Niveau d'épargne brute et niveau d'épargne nette :

La capacité d'autofinancement brute (ou niveau d'épargne brute) représente l'excédent résultant du fonctionnement utilisable pour financer les opérations d'investissement. Elle est calculée par différence entre les produits réels (hors produit de cession d'immobilisation) et les charges réelles (hors valeur comptable des immobilisations cédées) de fonctionnement. La CAF brute est en priorité affectée au remboursement des dettes en capital.



La capacité d'autofinancement nette (ou niveau d'épargne nette) représente l'excédent résultant du fonctionnement après remboursement des dettes en capital. Elle représente le reliquat disponible pour autofinancer des nouvelles dépenses d'équipement. La CAF nette est une composante du financement disponible.

La CAF nette est un indicateur de gestion qui mesure, exercé après exercice, la capacité de la collectivité à dégager au niveau de son fonctionnement des ressources propres pour financer ses dépenses d'équipement, une fois ses dettes remboursées.

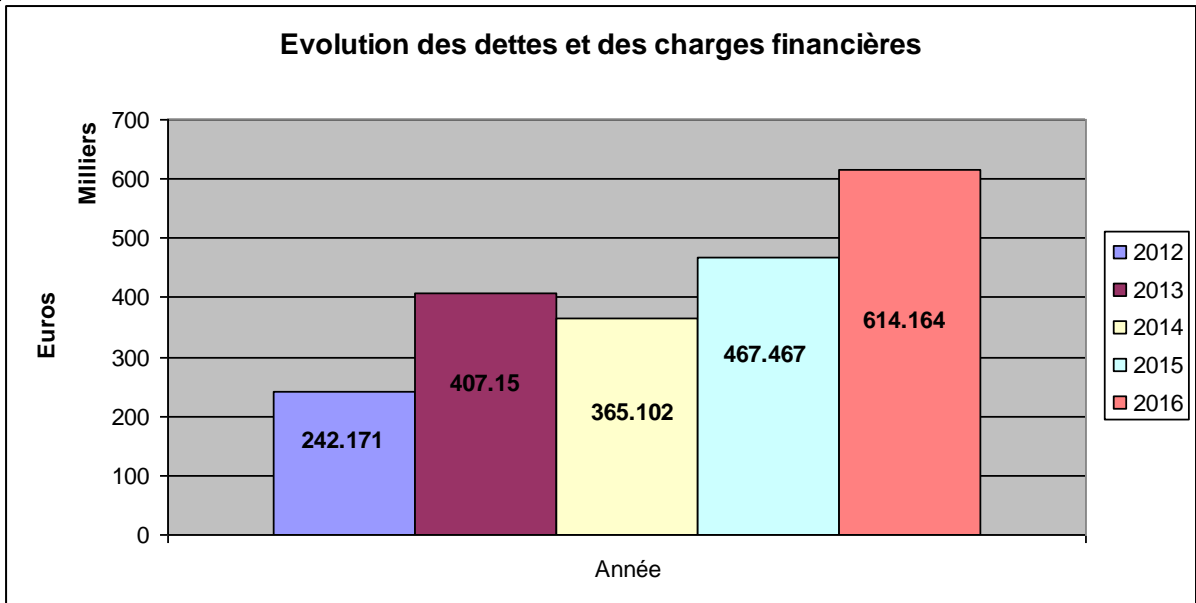
6/ Niveau d'endettement et de désendettement de la collectivité :

L'encours de dettes représente le capital restant dû de l'ensemble des emprunts et des dettes souscrits précédemment par la collectivité. Cet encours se traduit, au cours de chaque exercice, par une annuité en capital, elle-même accompagnée de frais financiers, le tout formant l'annuité de la dette.

Les dettes financières augmentent en 2016. Cette augmentation est surtout due à l'emprunt de 200.000 € destiné à la construction de l'école.

La dette de la collectivité est couverte par du taux fixe, ce qui réduit les risques, et compte tenu du niveau actuel des taux particulièrement bas, il semble que cette option reste la plus intéressante.

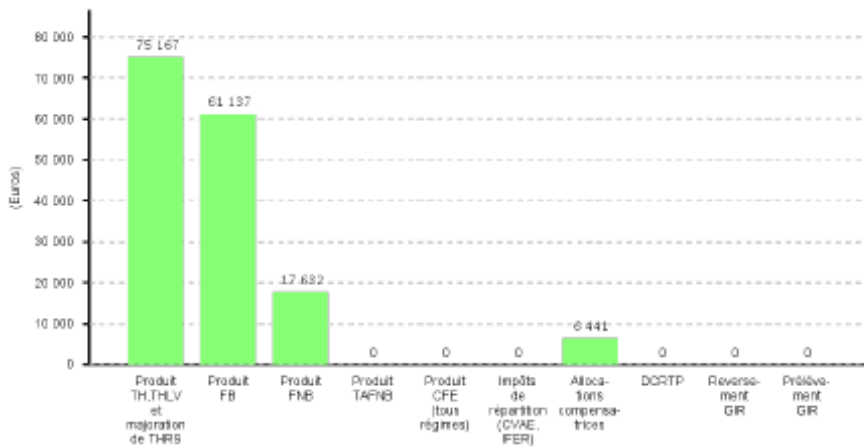
Le budget communal comprend 6 emprunts dont le dernier remboursement s'effectuera en 2036. Dans le budget de l'assainissement, il y a 2 emprunts dont le dernier remboursement sera en 2021.



7/ Niveau des taux d'imposition :

Pour rappel, les taux de la taxe d'habitation est de 9,48 %, la taxe foncière bâti est de 13,46 % et la taxe foncière non bâti est de 71,62 %.

STRUCTURE DES PRODUITS DE FISCALITE DIRECTE LOCALE EN 2016



8/ Effectifs de la collectivité et charges de personnel :

La commune de Yronde et Buron compte 5 employés, dont un emploi d'avenir et 3,6 agents titulaires équivalents temps plein

Entre 2012 et 2016, les charges de personnel ont augmenté. En effet, au chapitre 012, le budgétisé a augmenté de 21% et le réalisé de 25%.